

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

La séance a été ouverte par Monsieur le Maire à 21H00

Président de séance : Alain Dou

Présents : Alain Dou, Baptiste Marquié, Cathy Michalyk, Ginette Dagou, Stéphane Dupraz, Christophe Lemoine, Roselyne Marquié.

Absents Excusés : Nicolas Guigard, Nadine Sutto, Baptiste Belloc

Ordre du jour :

- **Désignation du secrétaire de séance :** Christophe Lemoine
- **Délibération pour achat parcelle B371**
La mairie prend en charge les frais de succession et les frais de notaire. En contre- partie, les soeurs Belinguier cèdent le terrain gracieusement.
Vote à l'unanimité
- **Délibération pour achat d'un lave-linge**
Le prix du lave-linge est de 350 euros TTC.
Vote à l'unanimité
- **Délibération modificative de transfert de crédit pour l'achat du logiciel de comptabilité**
Les budgets destinés à l'achat de matériel informatique et divers poste travaux ont été consommés. De ce fait, un crédit spécifique alimenté par les reliquats des autres lignes doit être alloué pour l'achat du logiciel (avec création d'une ligne spécifique).
2051 achat de matériel informatique.
Vote à l'unanimité
- **Délibération pour modification du temps de travail de l'adjoint administratif 1° classe**
Le conseil municipal décide à l'unanimité de reporter cette délibération en 2016.
- **Délibération pour la suppression du CCAS et le transfert de la compétence à la commune**
L'idée est de transférer la compétence et le budget du CCAS au conseil municipal conformément à l'article 79 loi 2015-991 (dite loi Notré), pour une application au 1° janvier 2016.
Vote à l'unanimité
- **Délibération pour l'élection d'un nouvel adjoint au Maire suite à la démission**
Le conseil municipal décide à l'unanimité de reporter cette délibération au prochain conseil municipal.
- **Délibération modificative de transfert de crédit pour le paiement de la restauration scolaire**
Le paiement des mois d' Octobre, Novembre et Décembre 2014 ont été payés sur le budget de l'année 2015 sans que le budget 2015 ait été prévu pour cela.
Des budgets excédentaires par rapport aux prévisions sont récupérés pour alimenter la ligne de la restauration scolaire.
Vote à l'unanimité



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

- **Délibération sur la demande de validation de l'agenda d'accessibilité**
La préfecture demande une délibération pour le dossier de mise en œuvre des travaux d'accessibilité à l'ALAE et à la Mairie. Pour mémoire, un délai de 1 an pour l'ALAE et la Mairie et de 9 ans pour la salle communale sont demandés dans ce dossier.
Vote à l'unanimité
- **Délibération modificative de transfert de crédit pour l'entretien voies et réseaux**
Réallocation de ligne budgétaire pour des dépenses liées à l'achat de panneaux et de plaques de signalisations. Le montant de ce déficit correspond au montant de la subvention Amende de Police. Cette subvention n'est pas encore parvenue dans les caisses de la commune.
Vote à l'unanimité
- **Question diverses :**
Pas de Questions Diverses

Clôture de séance : 22H20

Le Maire
Alain Dou

